

N/REF : 6/05/2024 9H03 C:263956 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 06/05/2024 a 9H03

MARTI ORIOL

**327 CHEMIN DE POULATIERE
38330 SAINT ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 319 CHEMIN DU CLOS MARCHAND - SAINT ISMIER - MR ORIOL MARTI

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE RESEAU CUISINE DEPUIS REGARD EXTERIEUR
TEST ECOULEMENT OK

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/04/2024 A 19H00
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE DU RESEAU CUISINE APRES RECHERCHE DU RESEAU
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl astreinte	1	265,34	265,34

TOTAL H.T.	265,34
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,87

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN